



L'Association vaudoise des organisations privées pour personnes en difficulté (AVOP) est l'association faîtière réunissant la majorité des institutions sociales subventionnées du canton de Vaud.

Elle met au concours le poste de

Responsable du pôle économique (80-100%)

Missions principales

En étroite collaboration avec la secrétaire générale, vos principales responsabilités consisteront notamment à :

- Participer à la définition des politiques de subventionnements des institutions ;
- Conseiller et accompagner les institutions membres dans leurs projets de développement et d'organisation ;
- Identifier et mobiliser des partenaires pour construire et animer des projets stratégiques, politiques, financiers et économiques ;
- Coordonner et animer des groupes de travail ;
- Représenter, défendre et faire valoir les intérêts des institutions membres ;
- Entretenir et développer des relations régulières avec les services de l'État et différents partenaires ;
- Favoriser les liens avec les institutions membres par une politique de communication active.

Profil

- Master ou expérience équivalente, dans les domaines de l'économie, des finances ou des administrations publiques ;
- Expérience professionnelle confirmée de 5 ans au minimum ;
- Compétences éprouvées dans la gestion de projets complexes ;
- Connaissances du financement des organisations publiques est un atout ;
- Excellentes aptitudes pour communiquer, présenter et influencer (sens de la diplomatie et de la négociation) ;
- De nature organisée, proactive, rigoureuse et fiable, sens des responsabilités et capacité à travailler de manière autonome et en mode collaboratif ;
- Aisance rédactionnelle et esprit de synthèse.

Entrée en fonction : 1^{er} février 2021 ou à convenir

Lieu de travail : Le Mont-sur-Lausanne

Renseignements : descriptif de fonction ci-dessous ou par téléphone auprès de Catherine Staub, secrétaire générale au 021 621 89 30.

En cas d'intérêt, votre dossier peut être adressé par courrier ou courriel à AVOP, Catherine Staub, Chemin du Rionzi 63, 1052 Le Mont-sur-Lausanne, catherine.staub@avop.ch, jusqu'au **23 novembre 2020**.

DESCRIPTION DU POSTE

1. Fonction : Responsable du pôle économique

| | |
|-----------|--|
| Titulaire | |
|-----------|--|

2. Liens hiérarchiques

| | |
|--------------------|-----------------------------------|
| Responsable direct | Secrétaire générale |
| Subordonnés | Aucun |
| Liens fonctionnels | Tous les collaborateurs de l'AVOP |

3. Buts de la fonction (= Finalités)

| | |
|----|--|
| 1. | Participer à la définition des politiques de subventionnement des institutions et assurer leur pérennité dans un contexte d'évolution des besoins de prestations |
| 2. | Conduire des projets stratégiques, politiques, financiers et économiques |
| 3. | Représenter, défendre et faire valoir les intérêts des institutions membres et de l'AVOP |

4. Responsabilités principales

| | | |
|---|---------|--|
| Responsabilités 1 (correspond au but n°1) | R 1.1 : | Participe proactivement à la définition de politiques de subventionnement des institutions |
| | R 1.2 : | Collabore à assurer la pérennité financière des institutions dans un contexte d'évolution des besoins de prestations |
| | R 1.3 : | S'engage par toute négociation possible pour la stabilité du financement des institutions |
| | R 1.4 : | Anticipe les évolutions des systèmes de financement en étant force de propositions auprès des partenaires |
| | R 1.5 : | Evalue les implications économiques sur les budgets institutionnels des modifications des modèles d'accompagnement |
| | R 1.6 : | Négocie les augmentations de financement nécessaires |
| | R 1.7 : | Conseille et accompagne les institutions membres dans leurs projets de développement ou d'organisation |

Suite 4. Responsabilités principales

| | |
|--|--|
| <p>Responsabilités 2 <i>(correspond au but n°2)</i></p> | <p>R 2.1 : Anime ou coordonne des projets pour construire des projets stratégiques, politiques, financiers et économiques</p> <p>R 2.2 : Identifie et mobilise des partenaires pour participer aux projets susmentionnés</p> <p>R 2.3 : Organise le projet en respect des ressources, des délais et des moyens financiers et de la communication</p> <p>R 2.4 : Récolte, propose des solutions et construit une argumentation</p> <p>R 2.5 : Détermine les options et les priorise</p> <p>R 2.6 : Préconise les actions / solutions</p> <p>R 2.7 : Rend compte de l'avancement des projets de manière structurée</p> <p>R 2.8 : Rédige les livrables attendus et définit les actions / solutions</p> <p>R 2.9 : Fait valider les étapes fondamentales aux organes compétents</p> <p>R 2.10 : Mettre en œuvre le projet et son évaluation</p> |
| <p>Responsabilités 3 <i>(correspond au but n°3)</i></p> | <p>R 3.1 : Représente l'AVOP dans toutes les manifestations où la présence de l'AVOP est requise</p> <p>R 3.2 : Participe aux groupes de travail / organes où la présence de l'AVOP est requise</p> <p>R 3.3 : Tisse le réseau utile à l'AVOP et entretient de bonnes relations avec les partenaires (Etat, autres associations faitières, etc.)</p> <p>R 3.4 : Promeut le secteur social aussi souvent que possible</p> <p>R 3.5 : Favorise une communauté de pratique entre les institutions et noue des liens avec elle par une communication active</p> |

5. Validation – Signatures

| | | |
|----------------|--|--------|
| Titulaire | | Date : |
| Responsable de | | Date : |